

Libération

AUDIOVISUEL. *Proposé par Danièle Pourtaud (PS), le fonds de soutien a été rejeté par Catherine Tasca.*

«L'Etat doit offrir une aide aux télévisions associatives»

En mars, lors de la seconde lecture de la loi sur l'audiovisuel public à l'Assemblée nationale, un amendement autorisant les télévisions associatives à se porter candidates à une fréquence hertzienne était adopté. Jusque là, les autorisations n'étaient que temporaires. La question du financement de ces télé restait toutefois en suspens. Lundi soir, lors du passage de la loi au Sénat, Danièle Pourtaud, sénatrice socialiste de Paris, a défendu la création d'un fonds de soutien aux télévisions associatives. En vain. Catherine Tasca, la ministre de la Culture et de la Communication, a rejeté son

amendement.

Comment jugez-vous l'attitude du gouvernement ?

La réticence du gouvernement à ce fond de soutien se base sur l'idée que les fonds publics ne sont pas illimités. Il y a deux craintes: qu'un fonds de soutien à la télé coûte beaucoup plus cher que celui de la radio et que le financement des chaînes publiques pâtisse d'une telle initiative. Je peux entendre ces préoccupations mais il ne faut pas oublier que les télévisions locales associatives ne vont pas avoir des budgets de l'ordre de ceux des télévisions commerciales! Quand on parle des télévisions locales, tout le monde se réfère au budget de Télé



Danièle Pourtaud, sénatrice.

Toulouse ou Télé Lyon Métropole et au déficit qu'elles engendrent. Mais les télévisions associatives, Ondes sans frontières

ou Télé Bocal par exemple, fonctionnent avec de tout petits budgets, grâce au bénévolat qui est à la base des structures associatives. Le gouvernement n'a pas encore bien pris la mesure de ce que sont ces projets associatifs, d'où sa réticence.

Les télévisions associatives peuvent-elles vivre sans fonds de soutien ?

En 1982, à l'époque de la légalisation des radios libres qui était un des combats de la gauche arrivant au pouvoir, on n'avait pas prévu de financement et en effet, beaucoup de ces radios n'ont pas duré. Mais aujourd'hui s'il existe encore plus de 400 radios associatives c'est justement parce qu'un

fonds de soutien a été créé par la suite.

Le gouvernement craindrait-il les télévisions associatives ?

Le gouvernement et le CSA craignent surtout d'avoir des chaînes qui seraient déficitaires et qui créeraient des trous qu'il faudrait boucher. Mais le fonds de soutien que nous proposons n'est pas destiné à financer totalement les télévisions associatives, elles devront trouver des compléments de ressources. Le gouvernement a rejeté le fonds de soutien mais je vais continuer le combat pour qu'il y ait une aide à ces télévisions.

Recueilli par
RAPHAËL GARRIGOS

40 chantiers pour un nouveau siècle

Chaque samedi dans